L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 27 AOUT 1891.

THEATRE DE L'OPERA.

Hello ! vous connaissez ce vocable moderne. C'est un empressé et obligeant ami de Paris, qui, par un téléphone spécial, nous adresse cet appel, suivi bientôt de ce mot : Complet !

Mot qui se rapporte au cadre de troupe de notre Opéra. Oui, toutes les places en sont prises ; l'on n'y est plus admis, Absolument comme pour les omnibus de Paris, arborant cette pancarte, lorsque sièges et impériale sont occupés. Avec cette nuance néanmoins que dans ceux-ci, qui entre paie, tandis que, pour tout cadre théâtral, qui entre est payé. Donc complet ! on n'entre plus.

En d'autres termes, et pour vous expliquer ce préambule que vous pouvez qualifier de saugrenu, nous recevons de Paris une lettre du 14 août et elle nous apporte la nouvelle attendue de l'engagement du ténor demi-caractère—oiseau rare aussi, vous le savez.

Le sujet ainsi choisi est M. Verhées, tout à la fois fort ténor et demi-caractère, mêlant au grand opéra proprement dit : *Faust, le Trouvère—Carmen—Roméo et Juliette—Le Roi d'Ys, Rigoletto, &c, &c.*

La voix de cet artiste est fort jolie, nous dit-on, et ce qui, à notre sens, vaut tout autant, pour le moins ; il chante, et il chante bien. Or vous reconnaîtrez que cette qualité ne court plus les planches ; où trop souvent on vise à la plus grande dépense possible de volume, et cela sans tenir compte du style, de l'expression, de ce qui constitue le charme, de ce qui fait la poésie du chant.

La lettre où nous puisons ajoute, que sous le rapport du physique, ce nouveau pensionnaire de M. Mangé est bien.

Quant à ses antécédents, il a chanté trois saisons au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, et tout récemment, au mois d'avril dernier, le rôle de Raoul, entr'autres, lui valait une série de beaux succès à Toulouse.

Cadre complet, écrivions-nous au début de cet article ; plus que complet, pour être exact, car notre correspondant nous note que M. Mangé qui décidément veut faire fort largement les choses, a engagé une autre Falcon—nous voilà à trois—en la personne de Mlle Cagnart, jolie femme, voix fraîche et en ce moment à Vichy, dont le public n'est pas le premier venu.

Nous ne savons rien au sujet du régisseur général, si ce n'est qu'on n'a pu s'entendre avec M. Bouvard, et nous le regrettons. Mais certainement le titulaire doit être maintenant trouvé, et c'est sans doute par oubli que le nom en a été omis.

Quant au départ de Mme et M. Mangé, nous croyons savoir que la date n'en est pas encore définitivement fixée ; il aura lieu le 26 septembre ou le 3 octobre.

Parmi les nouveautés nous aurons *Sigurd* et *Herodiade* ; parmi les reprises marquantes : *Hernani* et *Le Bal masqué.*

Ayez foi en le "Creole Female Tonic" et jamais vous ne vous en repentirez. C'est un remède préparé particulièrement pour les femmes.

Institut Henrionnet.

C'est notre devoir et notre plaisir de recommander cet Externat (Filles et Garçons), que conduisent si remarquablement madame et mademoiselle Henrionnet.

Dans cette maison d'éducation, une sage discipline est toujours maintenue avec autorité, mais discipline tempérée par la bienveillance. Si bien que les Elèves s'attachent tout d'abord à leurs éducatrices, et que bientôt aussi jeunes filles et jeunes garçons en apprécient la valeur grâce à un mérite sérieux, éprouvé, grâce à une méthode qui facilite l'enseignement, grâce enfin aux progrès vite obtenus et continus.

L'Institut Henrionnet, ainsi qu'on le verra aux colonnes d'annonces, a été transféré de la rue Royale à la rue Kerlerec No 134. Il n'y aura là de changé que le local, car c'est assurément l'un de ces pensionnats que le succès suit partout.

La rentrée des classes est fixée au lundi 7 septembre.

West End.

Le concert de ce soir se compose de trois parties. Parmi les morceaux au programme nous notons : un pot pourri sur des motifs d'Offenbach, par Boettger ; l'ouverture de *Semiramis*, Rossini ; une fantaisie sur *Jerusalem*, Verdi ; le *Cujus animam*, du *Stabat Mater*, de Rossini, solo de concert par M. J. Gonzalez ; l'ouverture de *La Dame de Pique*, de Von Suppé ; fantaisie sur la *Mascotte*, Audran.

—On ne saurait trop louer le "Creole Female Tonic," eu égard aux milliers de cures qu'il a opérées depuis que notre communauté le connaît.

La Salsepareille d'Ayer peut être considérée, par ses vertus infaillibles, comme le seul spécifique pour les maladies du sang.

A propos des répétition de "Lohengrin."—Un amusant souvenir de l'Opéra sous l'Empire, rappelé par M. Adolphe Jullien, dans son courrier musical de l'*Art*, à propos des répétitions de *Lohengrin*.

"J'évoque ici, dit-il, un souvenir bien lointain et qui remonte à la direction d'Emile Perrin, avant 1870.

"Les musiciens de l'orchestre, mécontents de je ne sais plus quelle mesure, imaginèrent de jouer *pianissimo* pendant toute la soirée, et le public parisien, toujours indulgent aux farceurs, s'amusait énormément de ne percevoir qu'un murmure instrumental malgré les efforts que faisait Georges Hainl pour enlever son orchestre. Et le maréchal Vaillant, alors ministre des beaux arts, arrivant au théâtre et tout surpris de ce spectacle, interpellait brusquement le directeur : "Ah ça ! ils sont donc tous saouls, ce soir, vos hommes !"

Soyez réfléchi, n'affligez pas vos amis, votre famille par une piteuse mine. Procurez vous une bouteille de "Creole Female Tonic" ; elle changera votre pâleur livide en un teint rosé.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Robert Roberts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,520—Division I—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Eliza Hammond, veuve de Robert Roberts, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

26 août—26 30—4 sept.

Succession de Mme Anna Harr

Dietsler, veuve de George Jacob Yost.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,016—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Ch lottina Krob, veuve de Frederick Yost, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

25 août—25 30—3sept

Succession de Bernhard Zerwes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,629—Division C.—Attendu que Margareth Zewes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bernhard Zewes, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 août—22 27 30

Succession de James Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,146—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Richardson, administrateur datif, dans cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 août—22 27 30

E. Marquesse & Co. et als vs leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,949—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par A. Bonnecaze et Paul Belloeq Co., syndics, curateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 août—22 27 30

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U. sur les aliments.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1891.—Indications pour la Louisiane : Temps toujours frais ; vents variables et du sud en général ; temps frais et beau.

Température du 26 août 1891.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticien No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
heures du matin	70	21
Midi	84	29
3 P. M.	84	29
6 P. M.	84	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Henry Schulz à Mme Vve Bernard Gablousky.
Isaac R. Anderson à Rosa Werle.

Naissances.

Mme Edw. J. Flynn, une fille.
Mme Chas. A. Diekel, une fille.
Mme John Held, une fille.
Mme Julian Dutrey, une fille.
Mme Geo. Hetzog, Jr., une fille.
Mme Constant Maudry, une fille.
Mme Gustave Menzberg, une fille.
Mme Henry Vicellis, une fille.
Mme Mathew Doody, un garçon.
Mme Guiseppe Serino, un garçon.
Mme Albert J. Rebenack, un garçon.

Décès.

John Landon, 44 ans, Grand Point, St-James.
Frances A. Townsend, 104 ans, 458 rue de la Douane.
Mme Vve Lena Cohen, 94 ans, Infirmerie Touro.
Albert Bowers, 11 ans, St-Mary Orphan Boys' Asylum.
Alfred P. Levy, 18 ans, Richmond, Va.
Mme Vve Antoine Koch, 80 ans, 43 rue St-Pierre.
Charles E. Schmidt, 59 ans, Capon Springs, Ouest Virginie.
Christian Johnson, 51 ans, 90 rue Adèle.
Cate Levy, 12 heures, 320 rue Marigny.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme G. Preston à S. D. Jackson, un terrain borné par les rues Carondelet, St Charles, Deuxième et Troisième, $4,000.

Mme P. Golden à Mme J. Forman, un terrain borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Tonti et Miro, $500.

Mme B. Romain et als à L. T. Romain, quatorze terrains bornés par les rues Peters, Water, Richards et Market, $7,000.

G. Wire à C. Stephens, un terrain borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Dumaine et St-Philippe, $475.

Citizens Bank of Louisiana à F. V. Lacoste, un terrain borné par les rues Commune, Liberté, Marais et Gasquet, $2,500.

Police Board.—Les membres du Police Board se sont réunis hier soir à 8 heures, sous la présidence du Capt. Beanham. MM. Demoruelle, Borne, Drolla, Donnaud, le chef Gaster, son secrétaire Vandervoort et le Dr Bayon étaient présents. Après la lecture des minutes, le Bureau s'est occupé de l'affaire du recorder Landry.

On sait que ce recorder avait refusé de laisser porter l'uniforme à ses officiers de cour, et ceux-ci ayant sur l'ordre du chef Gaster et du Police Board, revêtu leur uniforme, il l'ur a dit d'aller le quitter et les a menacés s'ils recommençaient, d'arrêter eux et le commandant du precinct, pour mépris de cour. M. Drolla se basant sur plusieurs décisions déjà prises par le Board, offre la résolution suivante :

Il est résolu : " Que le chef de police soit informé, que dans tous les cas concernant l'administration de la police, les règlements du Police Board, priment les ordres de toute autre personne. Il a été décidé par le bureau que tous les officiers de cour paraîtraient en cour vêtus d'un uniforme, et il faut que l'on se conforme à cet ordre."

Le premier cas est celui du caporal Gross, accusé d'incompétence et de négligence, pour avoir le 16 courant relâché sur parole, deux prisonniers se trouvant en état d'ivresse. Après l'audition de nombreux témoins parmi lesquels le juge Smith, l'accusé est destitué de ses fonctions.

L'agent Lafayette Adams accusé d'ivresse est destitué.

L'agent Dave Shannon accusé du même délit, subit le même sort.

Le caporal J. H. Jagot accusé d'insubordination pour avoir refusé de faire un rapport à son supérieur, le sergent Conrad, est condamné à perdre cinq jours.

L'agent Geo. Schaeffer qui avait été trouvé dans un café, par M. Demoruelle, est condamné à perdre 10 jours.

L'agent C. Planchard, accusé de lâcheté par Mme Jacquet, est acquitté.

L'agent Chas Brunner donne sa démission.

Communication du caporal Léthique qui a reçu une offre de $15 pour un poulain appartenant au 7ème precinct.

Lettre du German Detective Bureau de New York, dans laquelle cette compagnie offre ses services au chef Gaster.

Les détectives qui avaient été chargés de faire une enquête sur l'affaire Buhler-Voght font leur rapport. Il est appris que le sergent jouait fréquemment au poker chez les frères Thos Buhler et qu'un jour il avait perdu une somme de $42 qui lui est réclamée par Buhler.

Le sergent Voght explique les faits dans une lettre où il dit qu'il y a environ six mois il jouait avec Buhler, et que ce dernier ayant perdu $7 50 lui dit qu'il n'avait joué que pour s'amuser. Le sergent continua alors à jouer, et ayant à son tour perdu $42 prétendit, lui aussi avoir joué pour s'amuser.

Le chef Gaster a été informé d'avoir à porter une accusation d'inconduite contre le sergent Voght pour être entré dans une maison de jeu.

Pétitions de M. Johnson et W. Morrison, qui demandent une augmentation de salaire de $30 à $60 par mois.

Les agents J. Coleman, malade pendant quinze jours, J. P. Torregano, pendant quatorze jours, et Chas Baker, pendant trente-deux jours, reçoivent moitié salaire.

Un congé de quinze jours est accordé à l'agent C. Copway, et un de trente jours à l'agent A. Fion.

L'agent L. Quillon demande à recevoir une somme de $7 50 qui lui revient sur l'amende infligée à un individu qu'il avait arrêté fumant dans un char.

Pétition du sergent P. M. Kenney demandant à recevoir une somme de $15, amende infligée à une nommée Fanny Dempsey qui avait déchiré son uniforme.

Les agents suivants ont été choisis parmi les surnuméraires : J. C. Henricks, W. H. Levis, Jos. Ashor, Thos. G. Smith, L. W. Pellisier, E. D. Terrebonne, Eugène Terrebonne, Eugène Williams, Frank Moran, Jno. Drich, Evans, Jacobs, Goodwyn, Haney et Cordear, P. Jno. A. Green et Jno E. Williams sont nommés opérateurs surnuméraires. Sur motion de M. Drolla le nombre des détectives est porté à huit.

Sur motion du même, le Bureau décide que dès aujourd'hui, il recevra les offres de fournitures des uniformes d'hiver.

La revue de la police aura lieu au square Washington, le 16 septembre, à 4 heures de l'après-midi.

Le Bureau ajourne à huitaine.

Pris en flagrant délit de vol.—Vendredi dernier a été arrêté à 5 h. 30 du matin, rue Dryades près Terpsichore, dans le magasin de M. A. Briffod, marchand de thé et de café, Wm Scully, un mécanicien employé à la boulangerie Langles.

L'arrestation a été opérée par l'agent McNally, qui avait été envoyé pour surveiller le magasin, par le chef Gaster, auquel M. Briffod s'était plaint d'être victime de vols de marchandises auxquels le renvoi de ses employés n'avait pas mis fin.

Vendredi matin, à 5 heures trente, McNolly faisait le guet, lorsqu'il a vu entrer dans une allée conduisant à la Cour sur laquelle ouvre l'arrière-boutique, un individu qui a ouvert la porte avec un crochet en fer et s'est mis à emplir de café, un panier qu'il avait apporté. A ce moment, l'agent l'a arrêté et le prisonnier lui a offert $25 pour être remis en liberté, mais McNolly a refusé et a conduit son prisonnier au poste. Il a été mis sous caution de $500. Les marchandises volées ont été retrouvées chez la belle-mère de l'accusé dont le père est un homme riche que cet événement a plongé dans un profond désespoir.

Enregistrement. — Des affiches ont été placées hier en ville, pour inviter les électeurs à se faire enregistrer. L'enregistrement accuse en ce moment en ville 14,937 inscriptions.

1,063 électeurs se sont fait enregistrer lundi et mardi, et l'on pense qu'au 1er octobre le total atteindra 25,000.

Le Retour du Maire. — Le maire, M. Jos. A. Shakspeare, de retour de Hot Springs où il a passé quelques semaines, a fait hier sa première visite à l'Hôtel de Ville où il a été l'objet d'une cordiale réception de la part de tous les employés et d'un grand nombre de visiteurs venus à la mairie pour s'informer de sa santé. M. Shakspeare, bien que pâle et amaigri, se sent tout à fait réconforté par son voyage et presque complètement guéri de sa blessure à la jambe. Que cette guérison s'achève rapidement et radicalement, c'est le sincère désir de tous.

Un recorder rebelle aux ordres du chef de police.—Depuis le 1er mai, date à laquelle le chef de police, conformément à une décision du Police Board, a donné l'ordre à tous les officiers de cour de porter l'uniforme des agents de police, aucun des commis de la cour du recorder Smith ne s'était conformé à cet ordre, mais hier matin, les officiers ayant endossé leur uniforme, le juge a refusé de leur laisser exercer leurs fonctions et les a cités à comparaître pour mépris de cour.

Le chef Gaster a été informé et s'est immédiatement entretenu avec le Maire qui a nommé le sous-avocat de la ville F. B. Lee, pour représenter la ville vendredi prochain devant le procès des officiers de cour devant le juge Landry. La décision du juge sera transmise au Conseil afin que soit définitivement établie l'autorité du Maire et du chef de Police.

Les officiers de cour seront encore envoyés aujourd'hui à la 3me cour pour remplir leurs fonctions, malgré l'opposition du juge.

Belt Road.—Depuis que s'est produit au pied de la rue 2me, sur une longueur de 200 pieds, un affaissement de la levée, le chemin de fer de ceinture a été obligé de faire contourner sa ligne et de transporter le grain par eau à l'élévateur qui se trouve de l'autre côté de la crevasse ainsi formée.

Pendant longtemps la compagnie a demandé à la ville de combler cet immense trou qui coupe en deux la voie ferrée, mais la ville a toujours ajourné les travaux et la compagnie s'est décidée à construire un viaduc en bois. Les travaux viennent de commencer et vont être poussés avec activité.

—A bord d'un des transatlantiques, Mme Charles Trouilly prenait passage tout récemment en destination de la France où, presque tous les ans, elle se rend dans le double but de se récréer et de renouveler le fonds de son beau magasin. Mme Trouilly, on le sait, met une certaine fierté à conserver à sa maison la renommée, la vogue dont elle jouit depuis tant et tant d'années ; aussi, rapportera-t-elle cet automne un peu de tout ce que Paris compte de plus à la mode en fait de nouveautés.

—Agréable au palais, heureux dans ses effets et infaillible comme curatif, telles sont les caractéristiques du "Creole Female Tonic"

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Réminiscence d'Hamlet.

Paris, 26 août—Une femme du nom de Tombard a été arrêtée à Paris pour tentative de meurtre sur la personne de son mari, dans l'oreille duquel elle a versé du plomb fondu tandis qu'il dormait. (Cela la voulait pas, comme Macbeth, tuer le sommeil, mais en procurer un . . . de plomb, à sa moitié. L'aimable créature).

Ouragan au Sénégal.

Paris, 26 août—On reçoit la nouvelle d'un ouragan au Sénégal. Trois navires ont fait naufrage et dix-huit personnes se sont noyées.

La guerre du Chili.

Paris, 26 août—A la Légation chilienne il a été reçu un télégramme de Buenos Ayres, daté du 25, et ainsi conçu :

"Une bataille a été livrée à Quinteros aujourd'hui. Les congressionnels ont subi de lourdes pertes. On s'attend aujourd'hui à un engagement décisif. L'armée de Balmaceda occupe des positions avantageuses."

Le croiseur Chilien.

Berlin, 26 août—Le croiseur chilien *Presidente Pinto* est arrivé à Kiel. L'intention du commandant est d'embarquer quelques canons Armstrong, mais il est fort douteux que le gouvernement le lui permette.

Nouvelle contredite.

Londres, 26 août—Une dépêche de Bruxelles dit que la nouvelle, mise récemment en circulation, de grands succès obtenus par Emin Pacha en Afrique, est démentie.

Fête empêchée.

Portsmouth, 26 août—Le bal et les autres réjouissances qui devaient avoir lieu à bord des navires de l'escadre française, avant le départ de la flotte, n'ont pu avoir lieu hier soir, à cause du mauvais temps. Nombre de dames anglaises qui étaient venues visiter les cuirassés français ont été obligées d'y passer la nuit.

Désordres et déprédations.

St-Pétersbourg, 26 août—La permission donnée aux paysans indigents de faire des coupes de bois dans les forêts impériales, a eu pour résultat des vols, du pillage sur la ferme impériale. Les paysans affamés en sont venus aux mains ; en plusieurs cas il y a eu du sang versé.

Chambre de Commerce de Barcelone.

Madrid, 26 août—La Chambre de Commerce de Barcelone a résolu d'adresser une protestation officielle au gouvernement et aux Cortès contre le nouveau traité avec les Etats Unis. Elle allègue que ce traité porte un grave préjudice au commerce de l'Espagne avec les Indes Occidentales espagnoles. Cette protestation insiste spécialement sur les monopoleurs de la Catalogne.

Bureau météorologique.

Londres, 26 août—Le Bureau météorologique prédit que les orages continueront aujourd'hui dans tout le pays.

On craint toutefois que l'on ne connaisse pas encore toute l'étendue des désastres causés par la tempête d'hier au soir et que le nombre des victimes ait été considérable le long des côtes.

Cette opinion est basée sur le fait que les lignes télégraphique ont été renversées dans des régions où les naufrages sont fréquents.

On sait que dans la Clyde un grand nombre de yachts se sont échoués.

On prétend que les quatre matelots qui ont été jetés à la mer lorsque le steamer *Onniece* a sombré ont été sauvés par l'équipage d'un des navires de guerre anglais.

La flotte française.

Portsmouth, 26 août—Lorsque ce matin à 9 heures la flotte française se préparait à se mettre en route pour Cherbourg, le temps était des plus rudes. Néanmoins elle a levé l'ancre et a pris la direction ouest en excellent ordre. Quand l'escadre a passé devant la flotte anglaise des acclamations, des saluts, ont été échangés entre les deux escadres.

Enfin le *Marengo*, vaisseau-amiral de l'amiral Gervais, a tiré le salut d'adieu, auquel ont aussitôt répondu les navires de guerre anglais massés devant Spit Head.

Une dépêche de Southport annonce que pendant la tempête de la nuit dernière la barque norvégienne *Gefion* a fait naufrage. L'équipage a été sauvé.

Remerciements.

Genève, 26 août—Le Conseil Fédéral Suisse a écrit à M. Geo. L. Catlin, consul des Etats-Unis à Zurich, une lettre remerciant, lui et ses collègues consulaires, des félicitations par eux envoyées au Conseil, à l'occasion des fêtes du Sixième Centenaire. Le Conseil a aussi présenté aux divers consuls des médailles commémoratives de celui-ci.

Vienne, 26 août.—Quatre femmes ont été arrêtées à Szesztanna, Hongrie, sous la prévention d'avoir empoisonné leurs maris et d'avoir vendu du poison à d'autres femmes, pour le même objet. Ordre a été donné d'exhumer les corps des victimes.

Munitions de guerre pour le Chili.

Berlin, 26 août—La *National Gazette* dit qu'un steamer anglais qui vient d'arriver à Kiel doit avoir à bord des munitions de guerre pour le navire de Balmaceda, le *Presidente Pinto*, qui est entré hier dans le port de Kiel. Si tel est le cas, il est probable que les autorités de Kiel agissant d'après les instructions du gouvernement impérial insisteront sur l'inviolabilité de la neutralité du port qui doit être respectée par les deux navires, anglais et chilien.

En d'autres termes les autorités allemandes empêcheront le navire anglais de transborder ses munitions tant que les deux vaisseaux seront dans le port.

HAITI.

Port-au-Prince, 15 août—Le correspondant de la Presse Associée est arrivé ici par le steamer *Prins F. Hendricks*, le soir du 5 août. Les malles pour les Etats Unis sont fort irrégulières, dit le correspondant. Cette lettre vous est portée par le premier steamer qui soit parti d'ici depuis mon arrivée.

Le Dr. J. B. Terres, consul et ministre agissant des Etats-Unis, déclare que depuis l'avénement du gouvernement actuel, jamais il n'y eut moins de causes d'alarmes, jamais plus de garanties contre la rénssite de tout mouvement révolutionnaire.

Il n'y a absolument aucune vérité dans le bruit répandu que le général Hippolyte ou son gouvernement a agi, au mois de juillet, de la façon outrageante représentée par les journaux des Etats-Unis.

"Je crois hautement, ajoute M. Terres, que le président Hippolyte est sincère dans son désir de bien faire, mais il ne tolérerait pas la moindre tentative d'affaiblir son autorité. Assurément ce n'est point un ange et il est probable qu'on ne saura jamais à quel point ses actes du 28 mai sont justifiables.

Ce qu'il y a de bien certain, néanmoins, c'est que, s'il avait été assassiné, la ville aurait été en flammes en moins d'une demi heure. Probablement, il y aurait eu des milliers de victimes ; les désordres seraient arrivés au comble et Dieu sait ce qu'aurait été le dénouement. Les événements du 28 mai ont donné lieu à bien des rapports surfaits.

D'après maints individus de ce pays, qui sont bien placés pour en juger, le caractère personnel et politique d'Hippolyte a été beaucoup trop noirci. La soif de sang et les emportements maniaques qu'on lui attribue, sont en dehors de sa nature même, disent ceux qui le connaissent le mieux.

Il y a peu de temps, au cours d'une entrevue diplomatique, la conversation tomba sur les crimes qui lui sont imputés. Une personne qui était là, rapporte que les pleurs vinrent aux yeux de M. Hippolyte et qu'il dit :

On m'accuse d'être un meurtrier et de me complaire dans l'effusion du sang. Eh bien, quand en 1869 j'étais gouverneur de Port-au-Prince et que les rues de la ville débordaient d'insurgés enragés, qui menaçaient de destruction le gouvernement, je n'ai point commandé à mes soldats de tirer sur eux, mais bien de tirer en l'air, préférant un moyen moral à l'effusion de sang.

A une autre époque, alors que j'étais gouverneur d'une ville du nord et que je reçus l'ordre péremptoire d'exécuter des hommes soupçonnés de conspiration, j'élevai la voix en leur faveur et ils furent épargnés. La vérité de ces deux faits est attestée par des résidents de Port-au-Prince.

Dans cette même entrevue Hippolyte a dit encore : Je me suis engagé à maintenir la paix et je suis bien résolu à le faire pour mon malheureux pays.

Diplomates, capitalistes, négociants affirment en général que jusqu'à la journée du 28 mai, le gouvernement actuel avait montré une patience sans égale.

Il avait laissé pleine liberté à la presse, il avait respecté les libertés en général, ce qui ne s'était encore jamais vu sur cette terre de despotisme militaire. On a reconnu ces concessions par des critiques outrageantes et en dénaturant tous les actes du président et de ses ministres. Le président supporta toutes ces manifestations de désordre et de mépris avec calme, puis quand vinrent les signes de défi, de provocation ouverte, il prévint qu'il était décidé à prendre des mesures sévères pour faire prévaloir son autorité. On ne crut à ces menaces que quand il était trop tard.

Maintenant que les actes ont eu lieu, les mécontents se montrent très calmes.

Tout indique aujourd'hui que la population d'Haïti se fatigue de ces révolutions sans fin, de tout ce sang que l'on verse sans raison.

Au Chili.

New York, 26 août—On lit dans le *New York Herald*, aux dépêches :

"Valparaiso, Chili, 26 août—Aucune des deux armées actuellement en présence sur la rive orientale de la Baie de Valparaiso n'est disposée à renouveler les hostilités, pour le moment du moins ; à part quelques escarmouches sans importance, pas de bataille aujourd'hui.

"Autant qu'on le peut apprendre, les généraux en chef des deux armées s'observent l'un l'autre de très près et manœuvrent pour gagner la position la plus avantageuse.

"L'opinion générale ici parmi ceux qui sont familiers avec les choses de la guerre, est que le général Canto a reconnu qu'il est à peu près impossible de prendre Valparaiso par une attaque directe le long des lignes ; attaque qu'il semblait avoir en vue quand il ouvrit le feu dimanche à Vina del Mar et échoua dans son entreprise.

"Il est donc très probable qu'il changera ses plans d'attaque, en faisant une retraite en arrière, dans l'intérieur, afin de gagner une position, d'où il aurait une chance plus propice d'attaquer directement la ville ; et ce qui, dans une certaine mesure, neutraliserait la supériorité du nombre, qui est dans le camp de Balmaceda.

"On concède généralement que Canto est un général connaissant la guerre, aussi bien qu'un combattant déterminé, et si tel est en effet son plan il peut se passer plusieurs jours avant que les armées en viennent aux mains une fois de plus.

"Le président Balmaceda et ses officiers ne sont pas des novices non plus en matière de guerre, et ils se proposent de faire payer cher chaque avantage que pourraient remporter les révolutionnaires. Balmaceda renforce donc son armée autant que possible, et l'on a l'impression qu'il a formé le plan, s'il y a possibilité, de couper aux révolutionnaires leur ligne de retraite vers leurs navires ; et cela fait, il espère leur infliger une défaite écrasante, qui les anéantirait et mettrait ainsi fin à la rébellion.

"Telle semble être à peu près la situation présente. Tant que l'un ou l'autre des généraux en chef n'aura pas conquis la fraction qui est le but de ses efforts, il est vraisemblable qu'aucune bataille ne sera livrée.

"La ville était tranquille aujourd'hui. Toutes affaires, tout trafic sont suspendus. La population de Valparaiso est absorbée par une seule et même pensée ; quelle est l'issue probable de la prochaine bataille ? "

Le successeur du Secrétaire Proctor.

New York 26 août—Une dépêche de Washington au journal *Evening Post* dit qu'on croit que l'ex-gouverneur Cheney sera le successeur du Secrétaire Proctor dans le Cabinet.

Mort du juge suprême du Missouri.

Carrollton, Mo, 26 août—Robt. D. Ray, juge suprême de l'Etat du Missouri, est mort ici à 11 heures du matin. Il a succombé à une attaque de grippe. Il était né au Kentucky et était venu à Carrollton en 1839.

Nouvelles du Chili.

St-Louis, 26 août—Une dépêche de Mexico dit : On a reçu ici des dépêches annonçant la bataille qui a eu lieu entre les Révolutionnaires et les forces de Balmaceda. Le dernier télégramme de Valparaiso porte que la bataille a duré 72 heures et que quoique l'armée de Balmaceda soit le double en nombre de celle des révolutionnaires, celle-ci a été victorieuse.

D'après les indications actuelles, il se peut que cette bataille se continue plusieurs jours. Les Révolutionnaires attendent des renforts. Leur flotte est toujours mouillée dans la baie Quintero.

Le manque de wagons de marchandises.

Burlington, Iowa, 26 août—Tout indique dès à présent que dans tout l'ouest on manquera de wagons de marchandises pour le transport des récoltes. Déjà les lignes de l'Iowa éprouvent à se procurer les wagons dont elles ont besoin. Les récoltes sont remarquablement abondantes et tous les wagons disponibles ont été mis en réquisition.

Le cas ne s'était jamais présenté et les directeurs des compagnies s'inquiètent de cette situation qui causera de grandes pertes à ceux qui envoient ou reçoivent des grains.

La proposition Eiffel

Chicago, 26 août.—La proposition faite par M. Eiffel de construire une Tour pour le World's Fair de Chicago a été définitivement rejetée par le comité des voies et moyens. Une compagnie américaine, à la tête de laquelle se trouve M. W. E. Hale, a soumis, dit-on, un plan plus acceptable.

Un Escroc.

New York, 26 août.—M. Andrew Wagner a tenu une maison de commerce à Pittsburg, en Pennsylvanie, durant quinze années. Tout récemment il se décidait à regagner son pays, l'Ecosse, avec sa femme et ils s'étaient rendus à New York, afin de s'y embarquer. Il était descendu là au No 132 de la rue Greenwich, un boarding-house.

Parmi les pensionnaires du lieu s'épanouissait un certain Sherrer, un jeune allemand, au teint frais, et gros d'initiative dans sa mince corpulence. Vous allez voir. Il avait plu à l'écossais, et vite il tablait sur cette sympathie trop spontanée. Or le soir même de l'arrivée du highlander, c'est à dire jeudi, Wagner et Sherrer quittaient la table du dîner et se réunissaient dans la chambre du premier. On a souvent parlé de l'hospitalité des Ecossais—dans *la Dame Blanche* surtout—vous voyez que celui là est certainement très liant.

Mais ici donnons la parole à Wagner, qui a fait la déclaration suivante au sujet de son ami inconnu, maintenant *encolé* :

"Sherrer monta dans ma chambre, et après quelques mots échangés il me suggéra de faire venir de la bière et pour ce me demanda de l'argent, ajoutant qu'il n'en avait pas sur lui. Je lui donnai une piastre et il descendit, pour se procurer la consommation, disait-il.

Peu de minutes après il revenait avec un pot qu'il me remit. Comme il n'y avait pas de verre dans l'appartement je portai le pot à mes lèvres ; il était vide. Or en relevant les yeux, je vis un canon de revolver qui, lui, ne devait pas être vide, et qui était bel et bien braqué sur moi. D'un ton de commandement Sherrer me demanda tout l'argent que j'avais sur moi. C'est un petit homme que j'aurais pu écraser d'une main, si ce diable de pistolet n'avait pas été de la partie.

Je jugeai qu'il était mieux de me rendre à son ordre. Il prit donc tout l'argent que j'avais sur moi, aussi ma bague en diamant et ma montre. Il fallut même ôter chaussures et chaussettes pour bien lui prouver que nul argent n'était caché là.

Puis Sherrer exhiba un papier en disant : Signez ceci ; et toujours la sollicitation était appuyée du revolver à bout portant.

Sherrer appela ensuite un individu, posté dans une chambre attenante, et lui fit contresigner le document comme témoin.

Cela fait, appert-il de la déposition fournie à la police, Sherrer sortit, après avoir enfermé Wagner à clé.

Celui ci força la porte et s'en fut conter son aventure, ou plutôt sa mésaventure à sa femme.

Un policeman fut appelé et l'audacieux mais imbécile Sherrer fut empoigné dans sa chambre.

Sur lui on trouva la fameuse pièce que voici :

New York, 25 août 1891.

A. M. Joseph Sherrer :

Moi, soussigné, déclare, par le présent, que volontairement j'ai donné en argent $5 80, une montre en nickel et une chaîne en or plaqué à Joseph Sherer, 132 rue Greenwich. Je m'engage à ne jamais réclamer rien de cela ; je le fais de mon propre vouloir et je l'atteste de ma propre main.

ANDREW WAGNER.

Témoin—OTTO VEUFFE.

(Plus bas) : Je connais le témoin ; c'est un homme respectable.

ANDREW WAGNER.

Le hardi voleur n'a pas fait de déclaration devant la Cour de Police ; mais il avait dit au policeman qui l'a arrêté que Wagner lui avait donné volontairement argent et montre.

Sherrer est un fainéant. Peintre, dit-il ; mais jamais on ne l'a vu rien produire dans cette ligne.

Il paraît toujours être bien muni d'argent et dit que sa mère est riche et vit à Vienne.

Il a "plaidé non coupable" et ne sera rendu libre, en attendant jugement, que sous un cautionnement de $2,000.

Wagner a été envoyé, lui, à la maison de détention : on a besoin de son témoignage et on craint son départ.

Mme Wagner est une jolie écossaise brune. Elle est fort contrariée du retard mis ainsi à son voyage.

Dès que j'ai appris le vol, a t elle dit, j'ai couru à ma chambre et y ai pris tout l'argent renfermé dans ma malle. C'est moi qui garde l'argent de mon mari ; ce qui est fort heureux, car le filou n'a pu lui prendre que $5 80. J'ai mis le reste en banque, en attendant la fin des poursuites.

Colonisation.

Guthrie, V. T., 26 août—Un projet se forme, à l'effet de coloniser avec des nègres les terres Indiennes, qui bientôt doivent être livrées à la colonisation générale.

Le mouvement a son origine à Langston City, métropole de l'établissement nègre non loin d'ici.

Les agents—au nombre de 850—de la Société de Colonisation de Langston—travaillent avec zèle parmi leurs frères des Etats du Sud pour les décider à se porter dans cette nouvelle région. Les circulaires pleuvent à cet effet et un appel est fait sous forme de Résolutions adoptées par la dite Société.

On engage les gens de couleur du Sud à se trouver à Langston City le 10 septembre, afin de commencer l'œuvre de colonisation.

Déjà de nombreux nègres sont venus à Langston, et leurs amis de couleur les entretiennent jusqu'au moment où aura lieu l'occupation du territoire. On croit que des milliers suivront.

La catastrophe de Park Place

New York, 26 août.—Jusqu'ici le nombre des cadavres retirés des ruines s'élève à 62.

A dix heures et demie on a relevé le corps d'une femme d'environ 25 ans. Cette fois le cadavre n'était pas brûlé, et quoique le visage fût très altéré et la décomposition avancée, on croit pouvoir l'identifier.

Les mains étaient croisées comme si la malheureuse était morte en priant . . . . .

New York, 26 août—Le maire Grant a nommé un comité de secours et l'on a déjà reçu des fonds pour les familles des victimes.

La somme de $1,000 a été reçue de Mme Crain, la propriétaire de l'immeuble qui s'est écroulé.

Dans sa lettre elle exprime le regret de ne pouvoir donner davantage. Le coroner commencera son enquête lundi prochain. Le Maire a reçu cette après-midi une lettre de la veuve Thomas Williams, 135 Varick St, qui dit qu'elle est trop pauvre pour payer les frais d'enterrement de son mari.

Le maire a écrit au comité d'envoyer un cercueil, un corbillard et une voiture et de faire enterrer le défunt au cimetière du Calvaire. On a enfin annoncé que les recherches étaient terminées et que le dernier cadavre avait été retiré des décombres. Cette nouvelle a eu pour effet de faire disperser la foule qui depuis l'explosion s'était massée contre les cordes tendues pour la tenir à l'écart, suivant avec curiosité les progrès des recherches.

On avait commencé à enlever les débris de la rue, lorsque à 5 heures les travaux ont été suspendus.

Plusieurs femmes qui étaient restées sur le lieu du désastre refusaient de croire à la cessation des recherches, disant que les morts dont elles pleuraient la perte n'avaient pas encore été retrouvés. On s'étonne qu'un si grand nombre de victimes aient ainsi complètement disparu, et l'on pense qu'elles auront été complètement consumées par l'incendie.

Mme Harrison

Cape, May Point, N.Y. 26 août.—Mme Harrison, la femme du Président, a reçu aujourd'hui une série de Résolutions émanant de l'Ordre des "Patriotic Sons of America" à Bellevue, Kentucky.

Ces résolutions la félicitent d'avoir pris la détermination de n'employer à la Maison Blanche que des articles manufacturés aux Etats Unis. C'est là une idée vraiment Américaine, dont il faut la complimenter.

Mme Harrison a accusé réception de ces Résolutions.

Le secrétaire Noble.

St-Louis, 26 août—Un extrait de lettre du secrétaire Noble, adressée à un ami de St Louis, a été publié ce matin. Elle indique que M. Noble n'a aucune idée de démission.

Il dit : "Je reviens, plein de force pour le travail de l'hiver et je vais consacrer une partie de celui-là à me tenir prêt pour l'Exposition de Chicago."

Le Président Harrison.

St-Albans, Vt., 26 août—Le Président Harrison est parti d'ici ce matin, sur un train spécial, pour Montpellier. Il sera rejoint à Essex par l'ex-gouverneur Dillingham. Il est accompagné du Secrétaire Proctor, du membre du Congrès, S. H. Power et de M. H. R. Start. On fera deux stations, de cinq minutes chacune, à Richmond et à Waterbury.

La pluie artificielle.

Midland, Texas, 26 août—Le public est déjà au courant des expériences qui ont été faites par le Gén. Dyrenforth, pour la production de la pluie par des moyens artificiels.

Le général se déclare satisfait de ses expériences, mais il est le seul qui ait une confiance absolue dans son procédé. Les travaux de l'expédition seront bientôt terminés ici et les expériences seront renouvelées dans des conditions différentes.

WASHINGTON.

Washington, 26 août—La première séance du cinquième Congrès international des géologues a eu lieu cette après-midi. Trois cents des 500 membres qui composent le Congrès, sont déjà arrivés. On remarque parmi eux des géologues de toutes les parties du monde et des représentants de toutes les grandes institutions scientifiques de l'Europe et de l'Amérique.

Les membres étrangers sont déjà arrivés d'Autriche, de Hongrie, du Canada, du Chili, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, du Mexique, de la Roumanie, de la Russie et de la Suisse. La première séance a été présidée par le Prof. L. Conte. L'élection des officiers a eu lieu comme suit : Présidents honoraires :

F. P. Dana, James Hall, Président ; J. S. Newberry, secrétaire général ; H. S. Williams, S. E. Emmons, secrétaires ; J. C. Branner, Emma De Margares, G. H. Williams, Dr. F. French, Dr. Dieuer, Whitman Cross ; trésorier, Arnold Hague.

Le président du Comité local, M. G. Hubbard a souhaité la bienvenue aux délégués.

Une autre séance sera tenue demain.

Trieste.

Washington, 26 août—Le Département d'Etat a été notifié que, depuis le 1er juillet 1891, la ville de Trieste, Autriche, a cessé d'être port libre et qu'elle est désormais, sous le rapport des droits douaniers, sur le même pied que les autres villes de l'empire Austro-Hongrois

Les insurgés chiliens

Washington, 26.—Un télégramme de Valparaiso, en date du 24 a été reçu aujourd'hui en ville. Il est ainsi conçu :

"Les insurgés ont réussi à débarquer 10,000 soldats dans la baie de Quinteros, au nord de Valparaiso. Ils se sont mis en marche le long du rivage, dans la direction de Valparaiso, sous la protection de six navires de guerre et huit bateaux de transport armés de mitrailleuses, essayant de prendre la ville par surprise en l'attaquant par derrière.

Cinq mille hommes ont été envoyés immédiatement par le gouvernement et ont réussi à retarder la traversée de la rivière Aconcagua, près de son embouchure, tandis que d'autres troupes (15,000 hommes) étaient transportées par voie ferrée pour protéger Valparaiso et repousser les insurgés, ce à quoi ils ont réussi pendant 40 heures durant lesquelles les assiégeants ont perdu environ 3,000 de leurs meilleurs hommes.

Ce délai a permis aux troupes du gouvernement de s'emparer des positions les plus avantageuses au prix de la perte de la moitié des 5,000 braves qui ont tenu les rebelles en échec au passage de la rivière Aconcagua.

La flotte a été retenue dans la baie par le feu du fort Andes et les insurgés sont privés de la protection de leurs navires tandis que les troupes du gouvernement reçoivent constamment des renforts de l'intérieur. Les rebelles vont se trouver dans l'impossibilité de battre en retraite. Telle est leur situation.

Le Président Harrison en voyage.

Montpelier, Vt, 26 août—Le Président Harrison a passé la nuit chez l'ex-gouverneur Smith, à St-Albans. Il s'est levé ce matin, et avant que personne fut éveillé dans la maison il se promenait dans le parc en compagnie du jardinier. Après le déjeuner, il a visité la crèmerie de St-Albans et s'est rendu en voiture à la gare où 1,000 personnes s'étaient réunies pour assister à son départ.

A Richmond il y avait aussi un grand concours de population et pendant le court arrêt du train, le président a prononcé une allocution. Ses dernières paroles ont été couvertes d'applaudissements au moment où le train est reparti.

A 10 heures 30, il est arrivé à Waterburg, où le gouverneur Page et Wm Grand, représentant au Congrès, sont montés dans le train.

Là aussi, le président a prononcé quelques paroles à l'adresse de la foule qui s'était assemblée à la gare.

Montpelier, Vt, 26 août—Le train est arrivé à Montpelier à 10 heures 10. Le Président et ceux qui l'accompagnaient ont marché tête nue jusqu'au State House, où il a pris la parole en ces termes :

"M. le président et messieurs les membres de la Législature du Vermont : Je vous suis reconnaissant de cette cordiale réception. Je suis heureux de me trouver avec les représentants de l'Etat du Vermont.

Si nous permettions jamais et n'importe où à notre population de douter de l'honnêteté des moyens employés pour élire nos représentants et de la validité des lois votées par eux, la loi perdra sa sanction et les représentants du gouvernement tout respect.

Je suis heureux de vous féliciter d'être représentés par des hommes intelligents, dévoués et patriotes qui se sont conduits noblement dans les assemblées nationales et sur les champs de bataille.

Les discours étant terminés, le président a reçu les membres de la Législature, puis une foule considérable s'était assemblée devant le Capitole, il lui a adressé les paroles suivantes :

Gouverneur Page et concitoyens—Ce soleil est aussi chaud que votre accueil, accueil très apprécié et vivifiant.

J'ai senti en entreprenant de répondre à vos appels que je comptais trop peut-être sur mes forces et j'allais donner un surcroît de travail aux associations de la Presse. Je crois que j'avais la réputation d'un homme taciturne, mais c'est bien fini.

C'est un grand bonheur d'être citoyen des Etats-Unis. L'association des Etats est une nécessité géographique. Nous ne consentirons jamais à la création de frontières qui engendreraient des divisions hostiles.

Nous devons être unis du Maine à la Californie, du Golfe aux Lacs, et ce grand territoire nous devons exiger que la Constitution soit observée à la lettre.

Sécession de prairies.

Caldwell, Ks., 26 août—Pendant toute la journée de mardi, toute la ville a été enveloppée d'un nuage de fumée venant de la réserve Cherokee. La décision de l'administration par laquelle les Cherokees sont autorisés à posséder des bestiaux a tellement soulevé l'indignation de la population qu'un meeting a été convoqué.

Bien qu'il ait été tenu à huis clos, on sait maintenant qu'il y a été pris la détermination d'incendier toutes les prairies de la réserve. Ceux qui ont été chargés de cette mission sont partis lundi et se sont dispersés dans toutes les directions. L'œuvre de mardi n'est que leur début.

Les cherokees ont fait appel aux troupes pour les protéger contre les incendiaires, mais les soldats sont impuissants par suite de leur nombre limité. Les incendiaires connaissent admirablement le pays et un régiment entier ne pourrait ni capturer un des coupables ni le faire condamner au cas où il réussirait à l'arrêter.

Les habitants qui sont des *home seekers* et cherchent des terres pour s'y fixer, ont résolu de ne laisser personne profiter des avantages de la réserve tant qu'ils en seront exclus.

Wichita, Ks., 26 août—Une dépêche reçue ici aujourd'hui, annonce que le Marshall des Etats-Unis, Grimes, de l'Oklahoma a reçu l'ordre d'envoyer des députés dans la réserve Cherokee pour arrêter toutes personnes qui tenteront de s'y établir ou de mettre le feu aux prairies.

Assassinat.

Memphis, Tenn., 26 août—Ben. Graham a tué hier dans l'après-midi, d'un coup de revolver, Alfred Higginbottom. L'assassinat a été commis sur la plantation de Mme Graham, près de Sanatobia, Miss., à la suite d'une querelle.

Purifiez le sang avec la Salsepareille d'Ayer, et vous réaliserez dans quel pauvre état de santé vous viviez auparavant.

L'été.—L'été avec ses inconvénients, ses maladies, nous est venu. Les quatre-cinquièmes des maux qui nsent nos santés sont facilement curables au moyen du "Creole Female Tonic".

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Miro (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Dumaine et Galvez).

Victor Meuiet vs François P. Hurthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 août 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Dumaine et Galvez, mesurant trente-deux pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de cent neuf pieds et de face à la rue Miro, le tout plus ou moins.

Titre enregistré au Bureau de Transfert, livre 134, folio 381.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27juil—27—août 3 10 17 24 29

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 7:50am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:15pm
Vick burg Ex. 3 45 pm	Vicksburg Ex. 8 00 am
Baton Rouge accommodation 10 50 am	Baton Rouge accommodation 3.50pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

Arrivée.	Départ.
No 2 Fast Mail 7:45 am	No 4 Fast Ex. 7:45 am
No 7 Coast Acc. 9 : 5 am	No 6 Lim. Ex. 7:30 pm
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Ex. 7:20 pm	No 2 Fast Mail. 8:35 pm
Exc. dimanche et mercredi 9:40 pm	Exc. dimanche et mercredi 7:55 am

ILLINOIS CENTRAL

Arrivée.	Départ.
Passenger 7:20pm	Passenger 7:00am
Chicago and St Louis mail 8:25am	Chicago and St. Louis mail 6:00pm
Chic. limited 8:00pm	Chic. limited 12:01pm
M. & K. C. ex. 8:25am	M. & K. C. ex. 6:00pm
Accommodation 8:50am	Accommodation 4:30pm
Exc. dimanche 8:45pm	Exc. dimanche 7:35am

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.	Départ.
No 52 California Express 7:00 pm	No 51 California Express 8:00am
Local 10:25am	Local 3.50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Arrivée.	Départ.
San Antonio Express 7:20pm	San Antonio Express 8:00am
California Ex. 7:30am	California Ex. 5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Limited 2.30 pm	No 2 Fastline 8:45 am
No 5 Fastline 7:00 am	No 2 Limited 5:00pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD,

Dimanche et mercredi.

Arrivée.	Départ.
No 9 7:25 pm	No 10 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

Arrivée.	Départ.
No 7 8:30 am	No 8 4:15 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Pte-la-Hache 9:00 am	Pte-la-Hache 7:00am
4:50 pm	3:00 pm
Shell Beach 2:30 pm	Shell Beach 10:00 am

Dimanche.

Arrivée.	Départ.
Shell Beach 10:15 am	Shell Beach 6:00 am
Pte-la-Hache 8:10 pm	Pte-la-Hache 4.00 pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours—Passager.

Arrivée.	Départ.
Alger 9:00 am	Alger 4.20 pm

Mixed—Tous les jours, le dimanche excepté.

Arrivée.	Départ.
Alger 5:45 pm	Alger 8:00 am

Passager—Dimanche seulement

Arrivée.	Départ.
Alger 7.05 pm	Alger 8.00 am

Grand Isle Limited—Tous les jours, le dimanche excepté.

Arrivée.	Départ.
Alger 1:55 pm	Alger 9.15 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville ; et l'officier qui a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI, 27 AOUT 1891.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayou Lafourche—ST JOHN, à 5 P M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

VENDREDI, 28 AOUT 1891.

Donaldsonville—WHISPER, à 12 M
Viola Plantation—G. W. SENTELL, à 12 M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 12 M
Bas du Fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Memphis, 26 août—Le fleuve a 14 pieds 1 pouces et monte. Temps clair et frais. Départs City of New Orleans pour la Nlle-Orléans à midi. Henry Lourey et John Gilmore pour St Louis à 2 30 p m

St-Louis, 26 août—Le fleuve a 13 pieds 2 pouces et baisse lentement. Temps clair et chaud. Départ City of St Louis pour la Nlle-Orléans. City of Paducah pour la rivière Tennessee.

Louisville, 25 août—La rivière baisse—3 pieds 8 pouces aux chutes ; 6 pieds 0 pouces dans le canal. Temps clair.

Les Passes.

Port Eads, 26 août 6 p m—Vent du sud ouest. Arrivés, à 1 30 a m, steamship Chalmette, capitaine Percy, de New York, à 6 a m, steamship anglais Wydale, capitaine Gibson, de Cardiffe, via St Vincent Cape de Verde, sur le t, à 1 30 a m, steamship norvégien Hoguin, capitaine Anderson, de Port Limon.

Pas de départs.

Marchés.

Paris, 26 août—Les rentes 3 pour cent 95 francs 40c.

Londres, 26 août, 4 p m—Consols à 7 la clôture 95 15|16 au comptant et 95 15|16 à terme.

Havane, 21 août—Or espagnol 230 1|4 à 230 1|2. Change calme. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 26 AOUT 1891.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (am) Stillwater, McFarlane, Livingston, via Belize et Puerto Cortez.

ARRIVES.

Steamship (am) Chalmette, Percy, New York.
Steamship (ang) Wydale, Gibson, Cardiffe, via St Vincent Cape de Verde, sur le t.
Steamship (norv) Hoguin, Anderson, Port Limon, Costa Rica.

BATEAUX A VAPEUR

Whisper, Voorhies, Donaldsonville.
Josie W., Cooley, Monroe.
G. W Sentell, Blanchard, Donaldsonville.
Alvin, Garrick, Bas du Fleuve.
Alice Leblanc, LeBlanc, Donaldsonville.

EXPORTATIONS.

LIVINGSTON, VIA BELIZE ET PUERTO CORTEZ—par steamship Stillwater—25,000 pieds bois de charpente.

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE—par steamer Whisper—137 barils sucre 1040 sacs riz brut et fret assorti.

MONROE—par steamer Josie W.—51 balles coton (nouveau) 194 sacs graine coton (nouveau) et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer G. W Sentell—1388 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—434 sacs riz brut et fret assorti.

DONALDSONVILLE—par steamer Alice Le Blanc—Fret assorti.

Par les chemins de fer.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—178 sacs riz brut et fret assorti.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—106 sacs riz brut et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—673 sacs riz brut et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY—781 balles coton 504 (nouveau) 1000 sacs farine graine coton 2 wagons graine coton 473 sacs tourteaux 683 barils riz 3 wagons gousses graine coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—17 balles coton 209 sacs riz brut 35 wagons blé et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—12 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—28 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Chalmette, Percy........parti 18 août
Steamship El Mar, Mason.........parti 22 août
Steamship Hudson, Kemble.........parti 23 août
Steamship Algiers, Grant..........parti 24 août

LIVERPOOL.

Steamship Haytian, Coward.........parti 25 juil
Steamship Inventor, Black..........parti 30 juil
Steamship Yucatan, Edwards.........parti 30 juil
Steamship Jamaican, Lawson.........parti 2 août
Steamship Electrician, Brown.........parti 8 août
Steamship Yoruba, Wharton.........parti 13 août
Steamship Californian, Pickthall.........parti 15 août
Steamship Professor, Jones.........parti 13 a 21
Steamship Costa Rican, Alexander.........parti 13 août

LONDRES.

Steamship European, Morgan.........parti 18 août
Steamship Chollester, Whatley.........parti 25 juin
Steamship Ludgate, ——.........parti 31 août

BREME.

Steamship European, Morgan.........parti 15 juil

HAMBOURG.

Steamship Marson, ——.........parti 4 août
Steamship Stuart Prince, Herketh.........parti 9 août

ANVERS

Steamship Havre, Laporte.........parti 1er août

POINT DE GRAVE.

Steamship Havre, Laporte.........parti 8 août
Steamship Marseille, Mollière.........parti 13 août

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Australian	Liverpool	1er dist. 37
Astronomer	Liverpool	Pie Tier
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Clinton	Brasos Santiago	Alger
Urcatia	Hambourg	4e dist. 47
Editor	Liverpool	Pie Tier
Explorer	Liverpool	Pie Tier
Gascia	....	Alger
Harlan	Bluefields	Alger
Garlands	U K or Continent	Elevator
Jos. Oteri, Jr	Truxille	1er dist. 14
Lyndhurst	....	rue 6e
Nigretia	Continent	Elevator
River Mersey	U K or Continent	Elevator
Sa opia	U K or Continent	Elevator
Stillwater	Belize	3e dist. 30
S Pizzati	Truxille	1er dist. 15
Vala	Continent	Elevator
Wm Cliff	Havre	1er dist. 37
NAVIRES.		
August	Brême	1er dist. 27
Riverside	....	4e dist. 44
BARQUES.		
Auguste	Brême	4e dist. 45
Catalana	Barcelone	rue 9e
India	Espagne	1er dist. 32
GOELETTES.		
Palos	....	1er dist. 13

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency)

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tous 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. Le seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 82. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

M. Arcantela,	A. M. Agoiesta,
F. Alpente,	A. Alcistor,
Joseph Batt,	John Brugers,
A. Bayht & Co.,	Dr. J. Borde,
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm. aler t
B. Benjamin & Co.,	J. A. Bedsult & Co.
Louis Bailer,	Bercier & De Smet,
L. Babolet,	L. Bodow,
J. Brandes,	P. Broch,
J. F. Bartholomy,	Louis Bauer,
Bernie & Bro.,	R. Beltran,
C. Barbe,	B. E. Barinde,
F. A. Blaffer & Co.,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballerote,	J. A. Bordusat,
Samuel Sanders,	Comegerie & Lamber
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Cartle,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Conion,	M. Connell,
J. Cassard,	L. Charnet,
F. H. Chipot,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lacsaniers,
Mme Louis De Galle,	P. Duchesne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Salaar Hart & Co.
Dominique Doux,	George Degan,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Dorres,
Duvallier & Co.,	J. A. De Sainte Gême,
B. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Fergey,	Florian Fiange,
F. B. Fieltes,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	J. Fusich,
Fritz & Brandes,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Fisher,
Gustave Farate,	E. C. Fenouz,
Felber & Gensenheim	G. M. Finsler,
Mme Gust. Fournace,	Joseph Guenzheimer
Joseph Gainzger,	Generelly & Allex,
G. Genereux,	A. Gorcely,
Isadore Gerand,	Fred Good,
Goldenbow & Kelly,	Mme Alexis Guirand
O. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Gandol,
J. J. Hamilton,	Hawkins & Vignes,
J. M. Hosmann & Co.,	George Hunt M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Herrec,
C. C. Hollis,	Mme Henry Hebert,
Marx Israel,	Imcam Aycock & Co
Johnson & Masson,	O. B. Johnson,
Jeanneneaud & Co.,	J. M. Justiniani,
B. Jahrens,	F. Janfroid,
Harriet Johnson,	Emile Karn,
C. W. Kalinser,	Kandig & Co.
Dr. E. Kennenson,	Armand Lacoste,
Joseph Larrieu,	B. Laplace,
M. Lamaison,	E. Lavaisaer,
C. L'Hote & Co.,	La. Equit. Life Ins.
Edward Lischy,	Lang & Bernheimer
Labouisse & Dubie,	Mme J. B. Lepraz, Sec
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lestra,
E. Montense & Co.,	Charles Manson,
A. J. Montein,	J. Mardin,
M. Marx,	B. Musgrove, agent,
F. Macon,	C. M. Mangin,
J. G. Monroe, curateur,	Marigan & Laborde,
Ohne Masslon, Succ. de	J. Manaud,
Philip McCabe,	T. Morean,
Lucien Malle,	Orville Marigny,
A. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Michael Mailleux,	Beraille Nivette,
Norton & Bell,	Frank Oberhauser
A. Olivier & Co,	H. D. Ogden exécuteur
S. Pablo,	B. P. Parsly, agent,
Mme Anna Perigne,	Pritchard & Beckham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co
H. Padarre,	S. B. Packard,
A. Pallacia,	B. Pifet,
P. Pons,	Planters Cotton Pres
A. Quinafo Fils,	S. Rabasse,
J. Roger & Co,	J. Reviere,
J. Strauss,	Mme Anna Sarre,
J. M. Sarrasin	William Sarrasin,
G. Schmidt,	Southern Ramie Culture Assn,
Strauss,	
B. Smith,	Swarbecker & Dryer,
M. Soot,	H. F. Storckon,
Smith & Co,	Schneider & Zuberbier
F. Sancho,	J. Siegfriend & Co,
D. H. Symart,	S. Sanbary,
J. B. Saclari Schaller,	J. J. Stewart,
David Stewdt,	F. Soubiet,
Mme M. E.	G. B. Singleton,
E. F. Schmiedore,	Alfred Shaw,
H W. Sorte,	F. Samsouth
Nicholas Th	E. A. Terrebonne,
A. Tessos	E. M. Todd & Co
agent de M. Todd,	E. A. Tyler,
W. Van Benthuysen,	M. A. Vogel,
E J Veneer,	Fos A. Vignaud
Philip Vellerie,	Franccis Voirin,
Paine Wagner,	Adolph Watz,
Wm. Whan, Suc. de	L. A. Wiltz,
Wilkerson & Mosely	James Wilson,
E. Wagner,	E. E. W. Ilse,
E. Zell & Co.,	M A. Zunts A

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 7ème Precinct.
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette,
61 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Domaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Française.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats Unis.
616 Roynès et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS COTTAGES DOUBLES, Nos 1325, 1327, 1329 et 1331 rue Magazine, coin N.-O. de la rue Dufossat. Bon emplacement pour les affaires.

MAGASIN ET RESIDENCE, No 1315 rue Magazine, coin S.-O. de la rue Soniat.

—Et—

DEUX JOLIS COTTAGES SIMPLES, Nos 103 et 105 rue Dufossat, entre les rues Magazine et Camp.

Dans une belle localité du Sixième District, qui s'améliore sans cesse, convenables comme Résidences ou placement d'argent productif.

Succession de Mme Marie Rolle.

No 21,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 Sept. 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, rendu dans la susdite affaire, le 10 mai 1891, et gré le 15 mai 1891, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le joli double cottage en bois Nos 1329 et 1331 rue Magazine, coin nord ou st de la rue Dufossat, situé dans le Sixième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Camp, Soniat et Dufossat. Il est bâti à distance de la rue et a 4 chambres, auvent et citerne de chaque côté, et une grande allée latérale du côté inférieur. Le terrain est désigné par la lettre C sur un plan de H. W. Bell, annexé à un acte passé pardevant W. Hart, notaire, sous la date du 14 juillet 1891, et mesure 34 pieds 8 pouces de façade rue Magazine sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et les meilleures conditions, formant le coin des rues susdites. Loué au mois, au taux de $192 par an.

2° Le beau cottage double en bois, Nos 1325 et 1327 rue Magazine, et tout situé dans les mêmes districts et carré que la propriété ci-dessus décrite. Il est bâti à distance de la rue et a 4 chambres, auvent, citerne et une parfaite ventilation. Le terrain est désigné par la lettre B, sur le susdit dessin, et mesure 40 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade rue Magazine sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Loué au mois, au taux de $192 par an.

3° L'excellent emplacement de commerce, magasin et résidence en bois No 1315 rue Magazine, coin S. O. de la rue Soniat, situé dans le carré 28 du faubourg Avart actuellement le carré 2... six ème district de cette ville, borné par les rues Magazine Camp, Soniat et Dufossat. Il y a deux terrains désignés par les Nos 7 et 8, sur un plan... et mesure ensemble comme suit : le terrain No 7 31 pieds ; le terrain No 8 30 pieds de façade rue Magazine, sur une profondeur chacun de 105 pieds entre lignes parallèles. No 8 forme le coin des rues Magazine et Soniat, et a une façade de 105 pieds rue Soniat le tout d'après le plan de Wm. Forshey, voyer, déposé en l'étude de C. C. Ladreyere, ancien notaire de cette ville.

Les améliorations comprennent la maison de résidence double en bois ayant magasin d'épiceries, 5 chambres, auvent, citerne et bâtisses de dépendance, vendue sujette à un bail de $240 par an pour 5 ans à partir du 15 avril 1891 avec privilège de 5 ans de plus à l'option du locataire.

4° Le joli cottage simple en bois, No 105 rue Dufossat, situé dans les mêmes district et carré que la propriété ci-dessus décrite, bâti à distance de la rue et ayant quatre chambres, auvent, citerne, écurie et grande entrée de cour pour cheval, buggy et wagon. Le terrain est désigné par le No 21, mesure 31 pieds de façade rue Dufossat, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. On peut aisément le louer $1... ou plus par an.

5° Le joli petit cottage en bois, No 103 rue Dufossat, adjacent la susdite propriété et dans les mêmes district et carré qu'elle, ayant 3 chambres, auvent et citerne. Le terrain est désigné par le No 22 et mesure 31 pieds de façade rue Dufossat, sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Beaucoup de terrain pour amélioration.

Toute cette propriété est située dans une localité du Sixième District qui ne cesse de prendre de valeur. Il y a devant une ligne double de chars de fer et elle peut toujours être louée à de bons locataires, assurant un placement d'argent productif et permettant à l'homme (lier...) chant une demeure dans un quartier paisible et respectable, où la propriété prend constamment de la valeur. Il y trouvera tous les éléments tendant vers ce but.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, ou à 1 an ; le tout à l'option des acquéreurs, la partie à crédit en billets et sera représentée par les billets de l'acquéreur, garantie par hypothèque spéciale et lien du vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets et toutes les autres clauses usuelles des actes de ventes. Les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées au ou aux détenteurs des billets, et l'acquéreur payant ces taxes de l'... chère, les taxes de 1891.

Dix pour cent du prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 août—22 29—5 12 19 26 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN CENTI

—ET—

PROPRIETE DE RESIDE...

MAGASIN EN BRIQUES A TROIS ETAGES.

No 94 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Girod.

Maison de résidence en bois à deux étages, No 109 rue Clio, entre les rues Magazine et Constance.

—ET—

Le cottage en bois à un étage, No 349 rue du Camp, coin S. O. de la rue Erato.

Succession de Richard Charles.

No 50—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, en date du 10 août 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Le magasin à trois étages en briques No 94 rue Tchoupitoulas, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Girod. Le terrain est désigné par le No 11 et mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas, 104 pieds 2 lignes de profondeur sur la limite du côté de la rue Lafayette, 105 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 116, et 24 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne inférieure. A proximité de chemins de fer, d'institutions d'expédition et de commerce, peut être utilisé pour n'importe quel genre d'affaires.

2° La résidence à deux étages en bois, No 109 rue Clio ou Gaiennié, située dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Clio ou Gaiennié, Calliope, Magazine et Constance, et a corridors, huit chambres, citerne, etc. Le terrain est désigné sur un plan... annexé à un acte daté du 3 décembre 1842, passé pardevant H. B. Cenas notaire par le No 3, et mesure, au pied américain, plus ou moins 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Clio ou Gaiennié, sur 63 pieds et 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Louée au mois, au taux de $141 par an. A quelques minutes de marche du centre des affaires, d'un accès facile aux églises, écoles, marchés et lignes de chemins de fer.

3° La bâtisse à un étage en bois, No 349 rue du Camp, le coin sud ouest de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Camp ou Colisée, Prytanée, Erato et Thalie. Le terrain forme le coin des rues Camp ou Colisée et Erato, et mesure, au pied américain, 35 pieds de façade rue du Camp, ou Colisée, sur une profondeur et façade de 66 pieds rue Erato et 78 pieds sur la ligne du côté de la rue Thalie, s'ouvrant sur une largeur de 47 pieds sur la ligne inférieure. Splendidement situé pour une résidence ou un placement d'argent pour embellissement.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un ou deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à dater de l'adjudication jusqu'à paiement ; 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès pour collecter les billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes d'Etat de 1891, en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 août—15 22 29—5 12 19 sept.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BEAU COTTAGE EN BOIS.

—ET—

Bâtisse à deux étages à l'arrière, No 322 rue Première.

Succession de John Hussy.

No 33,414—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau No 25 Commercial Place—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 juillet 1891 et rendu dans la succession ci dessus intitulée.

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Philip, Dryades et St-Denis, mesurant trente pieds de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds et six pouces, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, d'après le plan exposé à la bourse.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur payant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et sera un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 juil—31—août 6 13 23 29